



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Aménagement des rues Charles Le Goffic, de La Butte et du Médecin-Général Robic, avenants aux marchés de travaux

DEL-2011-136

Numéro de la délibération : 2011/136

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 07/12/2011

Date de convocation du conseil : 01/12/2011

Date d'affichage de la convocation : 01/12/2011

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie GRÈZE

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Yovenn BONHOURE à Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS à Mme Martine PIERRE, Mme Stéphanie GUÉGAN à M. Yvon PERESSE, Mme Laëtitia LE DOARÉ à Mme Anne-Marie GRÈZE.

Étaient absents : M. Claude LE BARON, Mlle Julie ORINEL, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL.

Aménagement des rues Charles Le Goffic, de La Butte et du Médecin-Général Robic, avenants aux marchés de travaux

Rapport de Henri LE DORZE

Dans un souci de sécurité des véhicules et des piétons, il a été décidé d'aménager le carrefour en partie basse de la rue Charles Le Goffic. Compte tenu de la proximité de l'avenue Napoléon 1^{er} et des rues adjacentes, l'aménagement a été étendu à la rue de la Butte et à la rue du Médecin-général Robic à partir de l'intersection de la rue de la Butte jusqu'à la rue Leperdit.

Une consultation par appel d'offres ouvert, comprenant 2 lots avait été lancée : lot 1 « voirie » et lot 2 « réseaux souples ». Un appel public à la concurrence avait été transmis au BOAMP le 29 janvier 2010. La date de remise des offres était fixée au 19 mars 2010.

La commission d'appel d'offres s'était réunie le 25 mars 2010 pour l'analyse des offres et l'avis pour l'attribution des lots.

Lors de sa séance du 8 avril 2010, le conseil municipal décidé d'autoriser le maire à signer l'attribution des lots comme suit :

Lot 1 avec l'entreprise BRULE et WEICKERT pour un montant de **64 604.29 € HT soit 77 266.73 € TTC.**

Lot 2 avec l'entreprise BRULE et WEICKERT pour un montant de **26 719.80 € HT soit 31 956.88 € TTC.**

Il convient d'effectuer des travaux supplémentaires de terrassement pour le réseau de télécommunications et le réseau d'éclairage public. Une commission d'appel d'offres s'est tenue le 28 novembre 2011.

Lot 1 : BRULE ET WEICKERT

Il convient de rajouter aux travaux en cours la réalisation d'un terrassement de chaussée avec remblaiement. Un avenant d'un montant total de **8 570,50 euros HT soit 10 250,32 euros TTC** doit être passé pour assurer les travaux. Le montant initial du marché est de **77 266,73 euros TTC.**

Lot 2 : BRULE ET WEICKERT

Pour l'installation de mâts d'éclairage, il est nécessaire de passer un avenant de **2 380,00 euros HT soit de 2846,48 euros TTC.** Le montant initial du marché est de **31 956,88 euros TTC.**

Suite à l'avis de la commission d'appel d'offres du 28 novembre 2011,

Nous vous proposons :

- D'approuver les avenants à intervenir et d'autoriser le Maire à les signer

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 8 décembre 2011

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**